

# Fondations communautaires du Canada

## États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

---

### Contents

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	2 - 3
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	4
État de l'évolution des soldes des fonds	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

**Aux membres de  
Fondations communautaires du Canada**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fondations communautaires du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états de l'évolution des soldes des fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fondations communautaires du Canada au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fondations communautaires du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilité de la direction pour des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Report Date (French)

## Fondations communautaires du Canada État de la situation financière

31 décembre 2025 2024

### Actif

#### Court terme

Encaisse	1 362 912 \$	5 658 042 \$
Placements (Note 4)	9 848 266	7 693 120
Débiteurs (Note 2)	1 803 847	870 063
Frais payés d'avance	121 122	169 621

---

**13 136 147** **14 390 846**

Investissement dans Raven Indigenous Impact Fund I LP (Note 3) 313 852 307 582

Placements (Note 4) 12 627 543 12 627 543

Immobilisations corporelles (Note 5) 184 018 334 944

Encaisse affecté (Note 4) 97 049 97 049

---

**26 358 609 \$** **27 757 964 \$**

### Passif et Soldes des fonds

#### Court terme

Créditeurs et frais courus	640 051 \$	597 068 \$
Apports reportés pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (Note 8)	4 365 295	3 169 451
Autres apports reportés (Note 8)	4 185 523	7 204 585
Portion à court terme de la dette à long terme (Note 9)	10 000	10 000

---

**9 200 869** **10 981 104**

Dette à long terme (Note 9) 10 000 20 000

Inciations au bail 59 493 104 112

---

**9 270 362** **11 105 216**

#### Engagements contractuels (Note 10)

#### Soldes des fonds

Reçu à titre de dotation	12 724 592	12 724 592
Affecté à l'interne	192 606	169 372
Non affecté - fonctionnement	4 171 049	3 758 784

---

**17 088 247** **16 652 748**

---

**26 358 609 \$** **27 757 964 \$**

Au nom du Conseil d'administration:

\_\_\_\_\_ Administrateur \_\_\_\_\_ Administratrice

**Fondations communautaires du Canada**  
**État de l'évolution des soldes des fonds**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Non affecté - fonction- nement	Programmes importants	Affecté à l'interne	Reçu à titre de dotation	2025	2024
Solde, début de l'exercice	3 758 784 \$	- \$	169 372 \$	12 724 592 \$	16 652 748 \$	14 375 614 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 999 612)	2 435 111	-	-	435 499	2 277 134
Virements interfonds (Note 11)	2 411 877	(2 435 111)	23 234	-	-	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>4 171 049 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>192 606 \$</b>	<b>12 724 592 \$</b>	<b>17 088 247 \$</b>	<b>16 652 748 \$</b>

## Fondations communautaires du Canada État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Fonctionnement		Programmes importants		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
<b>Produits</b>						
Dons, subventions et commandites	19 980 892 \$	1 465 531 \$	9 982 798 \$	50 377 893 \$	29 963 690 \$	51 843 424 \$
Cotisations des membres	1 552 822	1 452 396	-	-	1 552 822	1 452 396
Intérêts et autres produits	240 905	811 315	1 122 549	2 371 942	1 363 454	3 183 257
Droits d'inscriptions	460 676	175 024	-	-	460 676	175 024
Produit de sous-location	354 835	314 952	-	-	354 835	314 952
Perte de change	(66 363)	(9 495)	-	-	(66 363)	(9 495)
	<b>22 523 767</b>	<b>4 209 723</b>	<b>11 105 347</b>	<b>52 749 835</b>	<b>33 629 114</b>	<b>56 959 558</b>
<b>Charges</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles	150 926	399 947	-	-	150 926	399 947
Créance irrécouvrable	63 868	119 828	-	-	63 868	119 828
Réunions du conseil d'administrations	187 561	117 766	-	52 328	187 561	170 094
Communication	8 100	13 105	-	3 924	8 100	17 029
Consultants et frais professionnels	269 121	448 825	29 509	76 092	298 630	524 917
Frais de bureau et d'administration	482 961	354 687	6 540	115 540	489 501	470 227
Développement professionnel	81 822	43 704	5 395	25 972	87 217	69 676
Frais d'activités des programmes	20 287 113	1 714 201	7 083 585	45 835 600	27 370 698	47 549 801
Salaires et avantages sociaux	2 641 423	1 011 322	1 545 207	4 022 867	4 186 630	5 034 189
Développement des commandites	25 000	20 000	-	-	25 000	20 000
Voyagement	325 484	306 716	-	-	325 484	306 716
	<b>24 523 379</b>	<b>4 550 101</b>	<b>8 670 236</b>	<b>50 132 323</b>	<b>33 193 615</b>	<b>54 682 424</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(1 999 612) \$</b>	<b>(340 378) \$</b>	<b>2 435 111 \$</b>	<b>2 617 512 \$</b>	<b>435 499 \$</b>	<b>2 277 134 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fondations communautaires du Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	435 499 \$	2 277 134 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	150 926	399 947
Amortissement des incitations au bail	(44 619)	(101 397)
	541 806	2 575 684
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(933 784)	(439 893)
Frais payés d'avance	48 499	(72 600)
Créiteurs et frais courus	42 983	(120 149)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	100 362
	(300 496)	2 043 404
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation dans les placements	(2 161 416)	(2 761 810)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(10 000)	(10 000)
Variation aux apports reportés	(1 823 218)	(8 664 535)
	(1 833 218)	(8 674 535)
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	(4 295 130)	(9 392 941)
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	5 755 091	15 148 032
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	1 459 961 \$	5 755 091 \$
<b>Représenté par:</b>		
Encaisse	\$ 1,362,912	\$ 5,658,042
Encaisse affecté	97,049	97,049
	\$ 1,459,961	\$ 5,755,091

---

# Fondations communautaires du Canada

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

---

### 1. Méthodes comptables

**Objectif de l'organisme** Les Fondations communautaires du Canada est un organisme sans but lucratif incorporé sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Les Fondations communautaires du Canada sont l'organisme national de leadership des 205 fondations communautaires locales du Canada. En collaboration avec 205 fondations communautaires à travers le pays, nous contribuons à trouver des solutions locales pour un changement national sur les questions qui comptent le plus pour les Canadiens. Nous bâtissons un mouvement qui relie les fondations communautaires, les Canadiens et les partenaires pour créer un avenir juste et durable. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu aux donateurs.

**Référentiel comptable** Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations** La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la juste valeur des placements et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**Comptabilité par fonds** Le fonds de fonctionnement comprend les produits et les charges des activités de fonctionnement générales.

Les produits et charges reliés aux divers programmes financés séparément et coordonnés par l'organisme sont inclus dans le fonds de programmes importants.

Le fonds de dotation présente les ressources contribuées à titre de dotation pour Betsy Martin, la dotation pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et pour d'autres dotations. Les produits de placements tirés des ressources du fonds de dotation pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II sont présentés dans le fonds de programmes importants puisque ceux-ci sont restreints pour des bourses selon l'accord de contribution. Les produits de placements tirés des ressources du fonds de dotations Betsy Martin et autres dotations sont présentés dans le fonds de fonctionnement.

Le fonds affecté à l'interne comprend les produits (pertes) de placements affectés par résolution du conseil d'administration.

---

# Fondations communautaires du Canada

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

---

### 1. Méthodes comptables (suite)

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports incluant les dons et les commandites. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe du fonds de dotation.

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits lorsque les séminaires, les conférences et les sommets ont lieu.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de sous-location sont constatés à titre de produits sur la durée du contrat de sous-location.

#### Instruments financiers

Les instruments financiers entre apparentés sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Les instruments financiers entre partie liées sont comptabilisés au coût lors de la comptabilisation initiale.

Dans les périodes ultérieures, les investissements en actions sont rapportés à leur valeur juste avec tout changement à leur valeur juste rapportées comme produits. Toutes autres instruments financiers sont rapportés à leur coût ou à leur coût amorti moins la dépréciation. Les coûts de transactions sur l'achat, la vente ou la distribution d'instruments financiers sont rapportés comme charges pour les instruments financiers rapportés à valeur juste et sont ajoutées au coût des instruments financiers pour ceux rapportés à leur coût amorti.

Les actifs financiers sont testé pour la dépréciation quand des indications de dépréciation existe. Lors d'un changement significatif dans l'horizon ou du futur montant de flux de trésorerie de l'actif financier est identifié, la valeur comptable est réduite et le montant de dépréciation est reconnu dans l'excédent des produit sur les charges. Une dépréciation précédemment reconnus peut être renversée au montant de l'amélioration, étendu que ceci ne dépasse pas le montant qui aurait été reconnus à la date du renversement si la dépréciation n'avait pas été précédemment reconnus. Le montant du renversement est reconnu dans l'excédent des produit sur les charges.

# Fondations communautaires du Canada

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

### 1. Méthodes comptables (suite)

<b>Investissement dans I LP</b>	L'organisme est en mesure d'exercer une influence notable sur le Raven Indigenous Impact Fund I LP et a choisi de comptabiliser son investissement selon la méthode de la mise en équivalence. L'investissement est initialement comptabilisé au coût d'acquisition et est ajusté par la suite pour inclure la quote-part des résultats enregistré par l'entité émettrice après l'acquisition.		
<b>Immobilisations corporelles</b>	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous:  <table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td style="padding-right: 40px;">Améliorations locatives</td> <td>Linéaire sur la durée du bail</td> </tr> </table>	Améliorations locatives	Linéaire sur la durée du bail
Améliorations locatives	Linéaire sur la durée du bail		
<b>Dépréciation d'actifs à long terme</b>	Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur, une dépréciation est comptabilisée pour un montant égal à l'excédent.		
<b>Apports reçus sous forme de biens et services</b>	Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et qui auraient dû autrement être achetés par l'organisme sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut être déterminée.		
<b>Charges pour conférence et sommet</b>	Les charges pour la conférence et le sommet sont comptabilisées comme charges dans l'année où les services ou biens ont été reçus par l'organisme. Ceci peut avoir comme impact que les produits et charges ne soient pas comptabilisés dans la même année.		

### 2. Débiteurs

	2025	2024
Dons et commandites à recevoir	\$ 1,467,906	\$ 929,234
Subventions à recevoir	402,292	-
TPS à recevoir	149,539	102,151
Provision pour créances douteuses	(215,890)	(161,322)
	<b>\$ 1,803,847</b>	<b>\$ 870,063</b>

## Fondations communautaires du Canada Notes complémentaires

31 décembre 2025

### 3. Investissement dans Raven Indigenous Impact Fund I LP

L'organisme a investi dans Raven Indigenous Impact Fund I LP et a choisi de comptabiliser l'investissement selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours de l'exercice, l'organisme a investi un montant additionnel de 1 153 \$ et a payé des frais de placements de 5 117 \$. En 2024, l'organisme a investi un montant additionnel de 1 796 \$ et a payé des frais de placements de 7 120 \$.

	2025	2024
Raven Indigenous Impact Fund I LP - participation de 1,30 % (2024 - 1,30 %), 325 000 unités	313 852 \$	307,582 \$

### 4. Placements

	2025	2024
Encaisse, dépôts à court terme et fonds du marché monétaire	242 793 \$	1 224 581 \$
Actions canadiennes	-	13 286 526
Obligations gouvernementales (canadiennes et étrangères)	3 637 508	736 287
Actions internationales	5 178 589	-
Actions américaines	13 416 919	5 073 269
	22 475 809	20 320 663
Moins placements affectés:		
Dotation pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II	12 000 000	12 000 000
Autres dotations	627 543	627 543
	12 627 543	12 627 543
	9 848 266 \$	7 693 120 \$

De plus, 97 049 \$ (2024 - 97 049 \$) de l'encaisse est affecté pour le fonds de dotation Betsy Martin.

---

## Fondations communautaires du Canada Notes complémentaires

31 décembre 2025

---

### 5. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Améliorations locatives	1 329 166 \$	1 145 148 \$	1 329 166 \$	994 222 \$
Valeur nette		184 018 \$		334 944 \$

---

### 6. À recevoir / dû à des apparentés et opérations entre apparentés

L'organisme exerce une influence significative sur Friends of Community Foundations of Canada (FoCFC) en raison du partage de personnel clé de direction. FoCFC a été créée pour permettre aux donateurs des États-Unis de verser des dons aux membres des Fondations communautaires du Canada. FoCFC est un organisme désigné 501(c)(3) basé en Arizona. Au cours de l'année, FoCFC a reçu des dons totalisant 13 955 354 \$ USD (2024 - 571 000 \$ USD) que l'organisme a distribués à diverses Fondations communautaires au Canada.

---

### 7. Ligne de crédit

L'organisme possède une marge de crédit opérationnelle autorisée de 250 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1 %, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sûreté générale sur la totalité de ses actifs. Au 31 décembre 2025, l'organisme avait un solde inutilisé sous cette facilité de 250 000 \$ (2024 - 250 000 \$).

---

## Fondations communautaires du Canada Notes complémentaires

31 décembre 2025

### 8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice afin de couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

a) Apports reportés pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II:

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	3 169 451 \$	1 559 658 \$
Plus: produits de placement réalisés et non réalisés	2 166 624	2 712 813
Moins: montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(970 780)	(1 103 020)
Solde, à la fin de l'exercice	4 365 295 \$	3 169 451 \$

b) Autres apports reportés:

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	7 204 585 \$	17 422 745 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	25 973 848	40 522 244
Moins: montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(28 992 910)	(50 740 404)
Solde, à la fin de l'exercice	4 185 523 \$	7 204 585 \$

### 9. Dette à long terme

	2025	2024
Prêt, 3,5 %, échéant le 1er mai 2027, payable par versements annuels de 10 000 \$, plus intérêts.	20 000 \$	30,000 \$
Less: portion à court terme de la dette à long terme	10 000	10,000
	10 000 \$	20 000 \$

Les remboursements en capital pour les deux prochains exercices s'élèvent à: 2026, 10 000 \$; et 2027, 10 000 \$.

---

## Fondations communautaires du Canada

### Notes complémentaires

31 décembre 2025

---

#### 10. Engagements contractuels

L'organisme s'est engagé à louer des locaux en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2027, ainsi qu'au titre d'un engagement contractuel lié à la conférence de 2027. Les paiements minimaux futurs relatifs aux baux, aux améliorations locatives et à la conférence de 2027 totalisent 658 768 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices:

2026	421 414 \$
2027	237 354 \$

---

#### 11. Virements interfonds

Le conseil d'administration a approuvé le transfert des produits de placement générés par le fonds de dotation de 23 234 \$ (2024 - 32 952 \$) au fonds affecté à l'interne. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations sans le consentement préalable du conseil d'administration.

L'excédent des produits sur les charges de 2 435 111 \$ (2024 - 2 617 512 \$) dans le fonds des programmes importants a été transféré dans le fonds de fonctionnement.

---

#### 12. Instruments financiers

##### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié aux débiteurs. De façon continue, l'organisme évalue les montants à recevoir et comptabilise une provision pour créances douteuses en conséquence.

L'organisme est aussi exposé au risque de crédit du fait que tous ses comptes bancaires sont détenus dans une institution financière.

##### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

##### Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements cotés pour lesquels la valeur fluctue selon l'indice boursier.

##### Changements dans l'exposition aux risques

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques au cours de l'année.

---